



Crise Boeing 737 max

Accord sur les JRTT

Deux réunions de négociation sur la mise en place d'un levier, demandé par la DG et censé atténuer les effets de la crise Boeing qui impacte plus particulièrement SAE, se sont tenues les 15 et 17 janvier. La direction générale avait communiqué son intention de prendre la main sur l'ensemble des JRTT de tout le personnel de SAE pour 2020.

Nous avons tous conscience que ce contexte particulier appelle des décisions urgentes et responsables pour en minimiser les effets négatifs.

La CFDT a insisté pour que la vision budgétaire ne soit pas la seule approche en disant qu'on avait là l'opportunité de s'améliorer en formation dans un contexte de baisse d'activité surtout pour la catégorie ouvrière qui est souvent délaissée sur ce plan.

Nous avons également réclamé que des mesures de départs anticipés soient proposées et que soit maintenu un filet d'embauche ainsi qu'un niveau de production raisonnable qui permette de ne pas laisser partir le savoir-faire des intérimaires dans lesquels nous avons déjà beaucoup investis et qui constituent une partie des futurs salariés de l'entreprise.

Ces deux réunions de négo (très denses) ont cependant mis en évidence plusieurs facteurs qui ont amenés le positionnement de la CFDT.

- **La situation engendrée par la crise Boeing, a généré immédiatement des ajustements d'effectifs plus douloureux au sein du Groupe mais à ce jour, uniquement à l'étranger (Licenciements à Querétaro au Mexique et à Rochester en UK).**
- **Il est certain que le refus sans condition, de toutes formes de solutions d'urgence, augmente indéniablement le risque de chômage partiel à Safran Aircraft Engines, lequel passerait par la rupture immédiate des contrats d'intérim.**

Cela étant dit, la CFDT a fait le maximum pour ramener plus de cohérence dans ce dispositif et surtout, éviter le recours à du chômage partiel.

Nous avons dénoncé une solidarité qui pénaliserait les secteurs avec une charge de travail maintenue et qui ont déjà pâti du gel des embauches et des non-reconductions de contrats d'intérim.

Mais la direction a refusé en argumentant que tous les secteurs devaient être conscients de la crise que traverse l'entreprise. D'autre part comme au bâtiment 60 les hypothèses émises par la direction industrielle prennent en compte leurs souhaits de transferts de personnel (par exemple en provenance de Corbeil) pour palier la rupture des contrats de prestations.

Pour le montage nous avons pointé du doigt le déséquilibre entre des mesures importantes pour adapter la capacité de production et des objectifs restant malgré tout audacieux.

Cependant même si la direction tient à ne pas perdre en efficacité sur les lignes d'assemblages, elle a annoncé qu'elle s'adapterait si les objectifs de livraisons ne pouvaient être atteints.

La CFDT tient à ce que les salariés ne soient pas accusés de baisser en efficacité alors que certaines directions prennent des mesures excessives en se basant sur des dimensionnements de production déjà contestés avant la crise.

Pour l'accord RTT négocié en central, nous sommes arrivés à un compromis en obtenant :

- Une différenciation sur la prise des JRTT imposés par "solidarité".

"Dans les secteurs non directement impactés par la surcapacité, une majorité de JRTT sera prise en concertation avec le personnel d'ici au 1er mai."

- Que la DG prenne l'engagement que cet accord s'applique sur les annonces anticipées, déjà faites sur des sites comme Corbeil par exemple.
- Que nous fassions un point régulier sur l'application de l'accord et ses effets afin notamment d'éviter le paradoxe entre heures supplémentaires « obligatoires » et JRTT obligatoires.
- Qu'il n'y ait pas d'effet d'aubaine pour amener une forme de flexibilité sans rapport avec la surcapacité due au Leap 1B.

Conclusion :

Dans ce contexte exceptionnel, la CFDT a signé avec la majorité des organisations syndicales représentatives de SAE, cet accord pour une durée limitée. Le but étant exclusivement de limiter les effets négatifs de cette crise majeure sur le personnel de Safran Aircraft Engines et de préserver les emplois.

Pour Villaroche

Le recours à l'ensemble des RTT réduisait les inégalités par exemple vis-à-vis des salariés qui n'avaient plus de 5^e semaine de congé. Dans un contexte où la direction a annoncé qu'ils n'imposeraient pas des congés par anticipation.

La CFDT a également profité de ce contexte de surcapacité, comme depuis le mois de septembre pour appuyer des montées en compétences des ouvriers afin qu'ils puissent postuler à des postes de techniciens dans des secteurs en demande d'effectifs ou bénéficier de vraies formations.

La CFDT a enfin insisté sur l'opportunité de réaliser un gros investissement de formation ainsi qu'un travail de concertation pour résoudre des problèmes locaux en collectif.

En ce qui concerne les récentes annonces de Boeing, la direction de KM a déclaré que l'impact pourrait être limité car une reprise des vols à la mi-2020 entraînerait une reprise de production « quelques mois avant juin » chez les fournisseurs.

**Soyez mieux INFORMÉS, CONSULTÉS, ÉPAULÉS,
ADHÉREZ à la CFDT**